

Avis publics



ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 10 février 2020, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande de dérogation suivante:

Une demande de dérogation mineure relative au bâtiment situé au 2601, rue William-Tremblay ayant pour objet :

- D'autoriser une dérogation mineure à l'article 538 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) relativement à l'obligation d'avoir une aire de chargement de petite dimension.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 15 janvier 2020

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement